COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Lundi 2 mai 2022

3 000 PLACES DE PARKING VÉLOS OFFERTES POUR LES ABONNÉS ANNUELS NAVIGO

Depuis le 22 avril 2022, 3 000 places de parkings vélos sont accessibles gratuitement, offertes par Île-de-France Mobilités à ses abonnés Navigo Annuel, Imagine R (étudiant et scolaire) et tarification Senior, dans toutes les consignes exploitées par SNCF Gares & Connexions, soit 79 gares dans toute l'Île-de-France.

Cette mesure concrète a pour objectif de proposer une meilleure intermodalité des transports en incitant les Franciliens à utiliser le vélo en complément des transports en commun, sans avoir à se soucier de la recherche d'une place sécurisée.

Le service Parking Vélos Île-de-France Mobilités, c'est quoi ?

Les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités (ancien dispositif «Véligo »), sont deux types d'espaces à proximité des gares et stations :

- Des espaces abrités en libre-accès (gratuits), avec un système d'accroche des vélos en 3 points, permettant un stationnement sécurisé de votre vélo ;
- Des espaces fermés et sécurisés, accessibles sur abonnement avec un passe Navigo. La majorité de ces espaces bénéficient en outre de la vidéo-protection. Certaines consignes proposent également des prises de recharge pour les vélos à assistance électrique, des casiers et/ou des pompes de gonflage.

Les Parkings Vélos sont financés par Île-de-France Mobilités et déployés par les opérateurs de transport (SNCF ou RATP), par les collectivités locales (communes, EPCI ou départements) ou par Île-de-France Mobilités.

Aujourd'hui, plus de 10 000 places de vélos sécurisées ou en libre-accès labellisées Île-de-France Mobilités sont accessibles aux abords des gares et stations en Île-de-France.

Où trouver les 3 000 nouvelles places de parkings vélos offertes ?

Dans un premier temps, se connecter sur le nouveau site de souscription au <u>service Parking Vélos Île-</u> de-France Mobilités de la SNCF

Il suffit de choisir son Parking Vélos puis de suivre les différentes étapes :

- Identification Navigo : vérification de l'éligibilité à la gratuité. Sont concernés les abonnés Navigo Annuel, Imagine R (étudiant et scolaire) et tarification Senior.
- Choix de la durée d'abonnement
- Création d'un compte personnel
- Paiement (le cas échéant) : 4€/journée, 10€/mois, 30€/an

Toutes les places exploitées par la SNCF dans les 79 gares concernées sont accessibles sur abonnement.

Une carte interactive répertorie également l'ensemble des Parkings Vélos Île-de-France Mobilités exploités par d'autres maîtres d'ouvrage. Parmi les autres places Parkings Vélos Île-de-France Mobilités, actuellement



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

600 places exploitées par des collectivités locales, sont également proposées gratuitement pour les abonnés annuels aux transports en commun.

A découvrir sur le site d'Île-de-France Mobilités.

En février 2020, Île-de-France Mobilités a décidé de multiplier par 10 le nombre de stationnements vélos disponibles, avec l'objectif d'atteindre 140 000 places de stationnement vélos dans les gares et stations prévues d'ici 2030.

Contacts presse:

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr - 01 82 53 80 90 - 07 60 10 95 05 Sébastien Mabille : sebastien.mabille@iledefrance-mobilites.fr - 01 47 53 28 42 - 06 15 39 21 58

www.iledefrance-mobilites.fr/presse









